

Concours n°: 20222 – SAM 4120

Date : 15 juin 2022

TITRE	CHARGÉE, CHARGÉ D'ENCADREMENT – SAM 4120 JEUNES ET SANTÉ MENTALE
SECTEUR DISCIPLINAIRE	Santé mentale
SOMMAIRE DE LA FONCTION	<p>Le Département Sciences humaines, Lettres et Communication de l'Université TÉLUQ, établissement d'enseignement universitaire à distance, cherche à pourvoir à un ou des postes de personnes chargées d'encadrement.</p> <p>Le cours a comme objectif de comprendre les divers aspects et enjeux de la santé mentale des jeunes (15-25 ans) et approfondir les fondements théoriques et pratiques de l'intervention auprès des adolescents et postadolescents.</p> <p>À titre de chargé d'encadrement, vous agissez sous l'autorité de la professeure responsable du cours avec lequel vous collaborez pour assurer l'encadrement des étudiants de ce cours de deuxième cycle.</p> <p>À cette fin, vous effectuez les tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">- Aider l'étudiant à comprendre les objectifs du cours, l'articulation des contenus, la démarche pédagogique et les modalités d'évaluation;- Conseiller l'étudiant afin de l'aider dans sa démarche d'apprentissage;- Clarifier les parties de la matière et les différents concepts avec lesquels les étudiants éprouvent des difficultés particulières;- Corriger, noter et commenter les travaux et les examens des étudiants qui servent à l'évaluation des apprentissages selon les barèmes établis;- Fournir une rétroaction écrite sur les travaux notés, sur les activités réalisées par les étudiants afin de les soutenir dans leur processus d'apprentissage de façon à atteindre les objectifs visés par le cours;- Animer ou participer activement aux forums de discussion, aux ateliers, conférences téléphoniques ou télématiques, afin d'enrichir les échanges et de plus, si vous effectuez l'animation, favoriser la participation étudiante;- Signaler et documenter tous les cas présumés de plagiat et de fraude;- En collaboration avec la professeure responsable, travailler dans une perspective d'amélioration continue du cours.
FORMATION	<ul style="list-style-type: none">- Diplôme d'études avancées (maîtrise ou doctorat) dans une discipline appropriée au champ de la santé mentale. Connaissance approfondie de la problématique de la santé mentale des jeunes adultes.
EXPÉRIENCE	<ul style="list-style-type: none">- En enseignement auprès d'adultes;- En intervention auprès d'une clientèle de jeunes adultes.
AUTRES EXIGENCES	<ul style="list-style-type: none">- Excellente maîtrise du français écrit et de la rétroaction écrite constructive;- Adhésion aux objectifs et à l'approche pédagogique du cours;- Communication empathique et attitude de respect à l'endroit des étudiants;- Posséder les équipements, le branchement à Internet haute vitesse et les connaissances nécessaires pour assurer un encadrement en

	<p>ligne et pour les échanges par courriel avec les étudiants et le personnel de la TÉLUQ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région: résidence dans la zone d'appel local avec Montréal ou avec Québec (pour les nouvelles personnes chargées d'encadrement).
TRAITEMENT	Entre 48,79 \$ et 55,55 \$ de l'heure selon votre niveau de scolarité et selon les heures d'encadrement prévues dans le cours.
LIEU DE TRAVAIL	Québec ou Montréal.
ENTRÉE EN FONCTION	Le plus tôt possible.
	<p>Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, sous forme électronique au plus tard le mercredi 29 juin 2022, à:</p> <p>Service des ressources académiques Concours 20222 – SAM 4120 Université TÉLUQ 455, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H6 Courriel : candidature.sra@teluq.ca</p>

L'Université TÉLUQ souscrit aux programmes d'accès à l'égalité et l'équité en matière d'emploi et valorise la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. De ce fait, elle invite toutes les personnes qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiennes, Canadiens ainsi qu'aux résidentes, résidents permanents.